



Déclaration préalable CGT

CSE du 30 avril 2020

Alors que le monde entier fait face à la pandémie, ce 1er Mai sera plus que jamais la journée internationale de luttés des travailleuses et travailleurs.

Depuis le début de la crise sanitaire, des millions de personnes sont confinées. De nombreux pays vivent grâce aux oublié·e·s, aux invisibles de nos sociétés, qui continuent à travailler, le plus souvent au risque de leur propre vie.

Les paroles de reconnaissance des gouvernements n'ont pas été suivies d'actes forts. Les mots sont évidemment insuffisants pour exprimer notre colère et notre détermination à faire changer les choses. Nous porterons ce 1^{er} Mai 2020, bien que confiné·e·s, les revendications qui sont plus que jamais d'actualité.

Sacrifier la santé des travailleur-se-s n'est pas admissible

La santé, la sécurité, le droit de retrait, de grève, le droit syndical doivent être respectés !

Sacrifier les droits des travailleur-se-s sur l'autel de l'économie n'est pas tolérable et ne pourra continuer quelle que soit la situation

Ce n'est pas une prime donnée au bon vouloir du patron ou de l'employeur public, une aide ponctuelle aux plus modestes qui suffiront aux travailleur·se·s : ce sont de vraies revalorisations salariales du Smic et des salaires, en particulier dans les conventions collectives où ils sont les plus bas, tout comme dans la Fonction publique et à Pôle Emploi !

Sacrifier les plus précaires d'entre nous n'est pas admissible dans une société d'égalité et de solidarité

Vacataires, intérimaires, intermittent·e·s, services civiques, la précarisation des travailleur-se-s s'est multipliée ces dernières années et la situation des privé·e·s d'emploi et des étudiant·e·s a été dégradée, tout comme celle des sans-papiers aujourd'hui ignoré·e·s sur le plan sanitaire comme social. A Pôle Emploi comme ailleurs, les contrats précaires doivent être pérennisés !

C'est pourquoi, plus que jamais, même confinée, la CGT Pôle Emploi Bretagne reste mobilisée aux côtés des agent-e-s pour défendre leurs droits.



La CGT Pôle emploi Bretagne - 7-9 boulevard Solférino 35000 Rennes

☎ 02 99 30 41 25 - 📞 06 86 96 18 13 - Syndicat.CGT-Bretagne@pole-emploi.fr

Retrouvez nous sur [Facebook](#) et consultez [notre site internet](#)